



ffgolf®

QUALIFICATION PROMOTION Inter Région OUEST MESSIEURS 2024

Date : Samedi 23 MARS 2024

Golf de L'ILE D'OR

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

COMITE de l'ÉPREUVE

Il est désigné, ainsi que les arbitres, par la Commission Sportive de la ligue des Pays de la Loire.

Le Comité de l'épreuve est constitué au minimum :

- 1 représentant de la Ligue.
- 1 représentant du Club d'accueil.
- 1 arbitre désigné par la commission sportive de la Ligue.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

1 : POUR LES CLUBS

Réservé aux clubs *qui n'ont pas une équipe inscrite dans les Divisions Fédérales Messieurs en 2024.*

Ouvert à une seule équipe par club.

2 : POUR LES JOUEURS

- Être membres et licenciés de l'Association Sportive du Club qu'ils représentent le jour de l'épreuve
- Le certificat médical (ou le questionnaire de santé) doit être enregistré auprès de la FFGOLF à la date limite de l'inscription des équipiers sur EXTRANET.

3 : FORME de JEU :

- 6 simples / Stroke Play / 18 trous
- Les équipiers désignés sur la fiche de composition d'équipe peuvent jouer dans un ordre quelconque en se présentant aux départs prévus pour leur équipe.
- Les 5 meilleurs scores de l'équipe sont retenus

- En cas d'égalité, les équipes sont départagées en comparant les cartes non prises en compte.
- En cas de nouvelle égalité, les équipes seront départagées en prenant le score de la meilleure carte, puis la seconde, etc....

A l'issue de cette compétition, les 8 premières ÉQUIPES au classement seront qualifiées pour participer à la PROMOTION OUEST MESSIEURS qui se déroulera au Golf de FREHEL Sables d'Or (Dpt 22) du 24 au 26 MAI 2024.

A la date de clôture d'inscription des équipes, si le nombre d'équipes inscrites est inférieur à 9, la commission sportive de la ligue se réserve le droit d'annuler cette compétition. En conséquence, les équipes inscrites à cette date seront directement qualifiées pour la Promotion OUEST.

Il n'y a pas de réunion des capitaines. Les fiches de composition d'équipes issues d'EXTRANET doivent être remises au starter le matin de la compétition dûment complétées et signées.

Les consignes de jeu, les règles locales...seront fournies à chaque groupe par le starter.

Pas de journée de reconnaissance sauf accord particulier avec le gestionnaire sur les tarifs et/ou la journée.

INTEMPÉRIES et CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES

Dans le cas, où le déroulement de la qualification par équipes serait perturbé par des intempéries ou toutes autres circonstances exceptionnelles, les procédures suivantes doivent être suivies :

Si le tour n'a pas pu être achevé le classement se fera selon les modalités suivantes :

Prise en compte des scores des seules vagues rentrées. **Trois vagues complètes sont nécessaires** pour établir et valider le classement final.

ENGAGEMENTS

Inscription de **l'Équipe** sur Extranet (<http://xnet.ffgolf.org>) **avant le 23 FÉVRIER 2024 minuit.**

Inscription des joueurs sur Extranet (<http://xnet.ffgolf.org>) au plus tard 7 jours avant l'épreuve soit **avant le 15 MARS 2024 minuit.**

Droits d'engagements de **120€** par équipe, CHEQUE à adresser à la Ligue de Golf des Pays de la Loire **au moment de l'inscription de l'équipe.**

**Ligue de Golf des Pays de la Loire
10 rue de la Fionie
Parc de la Bérangerie
44240 La Chapelle sur Erdre**

Faute de règlement à la date de clôture de l'inscription des équipiers, **l'équipe ne sera pas retenue pour participer à l'épreuve.**

En cas de forfait, il ne sera opéré aucun remboursement par la ligue des droits d'engagements, après la date limite d'inscription des clubs.